

tenue sous la présidence de Monsieur Jouno, assisté(e)  
de Monsieur Albouy et Madame Thielen, Conseillers  
En présence de Madame Guillou, Greffière

**09 heures 10**

01)	<b>DOSSIER N° 2601343</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 19 janvier 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande de titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination de la Côte d'Ivoire et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître MAONY Manon (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
02)	<b>DOSSIER N° 2601466</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 27 janvier 2026 par lequel le préfet du Finistère a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans la délai de trente jours à destination de la Côte d'Ivoire et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître VERVENNE Hannes (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	
03)	<b>DOSSIER N° 2601147</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 9 janvier 2026 par lequel le préfet du Morbihan a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination de l'Albanie.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DE RAMMELAERE Lisa (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	

**09 heures 10**

04)	<b>DOSSIER N° 2601152</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 15 janvier 2026 par lequel le préfet du Morbihan a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination de la Géorgie et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître DE RAMMELAERE Lisa (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
<b>Intervenant</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
05)	<b>DOSSIER N° 2600277</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler la décision du 23 juin 2025 par laquelle le préfet du Morbihan a refusé de renouveler son autorisation provisoire de séjour en qualité d'accompagnant d'une enfant mineure, ainsi que la décision implicite de rejet née du silence observé par ce préfet sur sa demande reçue le 22 mai 2024 tendant à la délivrance d'un titre de séjour portant la mention "vie privée et familiale"	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître DE RAMMELAERE Lisa (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
<b>Intervenant</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
06)	<b>DOSSIER N° 2601149</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 15 janvier 2026 par lequel le préfet du Morbihan a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination de la Géorgie et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DE RAMMELAERE Lisa (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	

**09 heures 10**

07)	<b>DOSSIER N° 2600279</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler la décision du 23 juin 2025 par laquelle le préfet du Morbihan a refusé de renouveler son autorisation provisoire de séjour en qualité d'accompagnante d'une enfant mineure, ainsi que la décision implicite de rejet née du silence observé par ce préfet sur sa demande reçue le 22 mai 2024 tendant à la délivrance d'un titre de séjour portant la mention "vie privée et familiale"	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DE RAMMELAERE Lisa (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
<b>Intervenant</b>	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
08)	<b>DOSSIER N° 2601467</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 19 janvier 2026 par lequel le préfet des Côtes d'Armor l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Côte d'Ivoire et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de deux ans (4° art L611-1).	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître DOLLE Sébastien
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
09)	<b>DOSSIER N° 2601468</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 19 janvier 2026 par lequel le préfet des Côtes d'Armor l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Côte d'Ivoire et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de deux ans (4°art L611-1).	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître DOLLE Sébastien
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	

**09 heures 10**

10)	<b>DOSSIER N° 2601349</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 12 mai 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a destination de la Guinée et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an (4° L.611-1 CESEDA)	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
11)	<b>DOSSIER N° 2601444</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 13 mars 2025 par lequel le préfet d'Ille et Vilaine l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la République démocratique du Congo et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de un an (4° art L611-1).	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître LE STRAT Gaëlle
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
12)	<b>DOSSIER N° 2601350</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 20 mai 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande de titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours à destination de l'Angola et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître LE STRAT Gaëlle
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 10**

13)	<b>DOSSIER N° 2601553</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 22 janvier 2026 par lequel le préfet du Morbihan l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a destination de l'Angola et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an (4° L.611-1 CESEDA)	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU MORBIHAN	
14)	<b>DOSSIER N° 2601320</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS: demande d'annuler l'arrêté du 22 janvier 2026 par lequel le préfet des Côtes d'Armor a refusé son admission exceptionnelle au séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Cameroun et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de un an (4° art L611-1)	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	
15)	<b>DOSSIER N° 2601613</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 3 février 2026 par lequel le préfet d'Ille et Vilaine a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de Madagascar, lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an et l'a informé de son signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen pour la durée de l'interdiction de retour (3° art. L.611-1°)	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître WONE Aliou (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

**09 heures 10**

---

16)	<b>DOSSIER N° 2601555</b>	<b>RAPPORTEUR: Madame Ophélie Thielen</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 2 février 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de l'Albanie et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	Maître JEANMOUGIN Félix (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

---

17)	<b>DOSSIER N° 2601153</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 16 janvier 2026 par lequel le préfet des Côtes d'Armor a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de l'Egypte et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée de deux ans.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître LE BOURDAIS Arnaud (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR	

**Arrêté le 11/05/2026**  
**Le président du tribunal**

tenue sous la présidence de Monsieur Jouno, assisté(e)  
de Monsieur Albouy et Madame Thielen, Conseillers  
En présence de Monsieur Fraboulet, Rapporteur public  
Madame Guillou, Greffière

**10 heures 15**

---

01) DOSSIER N° 2400363 RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy

---

**Titre de l'affaire** Demande d'annuler le marché portant sur une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour la construction de quatre bâtiments d'hébergement à Bricy (45), conclu entre l'Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense de Rennes et la société A3 Coordination et Diags

	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	CABINET D'ANALYSE COÛT PROJET QUALITÉ (ACPQ)	PRATS-DENOIX (Cour)
<b>Défendeur</b>	MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS SOCIETE A 3 COORDINATION ET DIAGS	GERIGNY & ASSOCIES

---

02) DOSSIER N° 2402082 RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen

---

**Titre de l'affaire** demande d'annuler l'avis des sommes à payer émis le 12 janvier 2024 par le syndicat mixte SIVALODET pour pénalités de retard lors des travaux d'aménagement de deux anciens moulins, le Moulin Vert et le Moulin au Duc, et d'être déchargée de l'obligation de payer

	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	SOCIETE EUROVIA BETON CIVIL - EBCG	SOCIETE D'AVOCATS BG ASSOCIES
<b>Défendeur</b>	SYNDICAT MIXTE SIVALODET COMMUNE DE QUIMPER	AVOXA RENNES SOCIETE D'AVOCATS MEDEAS



**10 heures 15**

---

04) DOSSIER N° 2602152 RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen

---

**Titre de l'affaire** Elections municipales et communautaires-protestation électorale : demandent l'annulation totale de l'élection des conseillers municipaux dans la commune de Saint-Renan (Finistère) (scrutin du 15 mars 2026)

	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
<b>Défendeur</b>	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS

	Nom des parties	Représentants des parties
<b>Défendeur</b>	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
	Madame	PUBLICA AVOCATS
	Monsieur	PUBLICA AVOCATS
<b>Observateur</b>	PREFECTURE DU FINISTERE	

---

05) **DOSSIER N° 2402235** **RAPPORTEUR: Madame Ophélie Thielen**

---

**Titre de l'affaire** demande d'annuler le refus du 19 février 2024 du vice-président en charge du climat et des mobilités de la région Bretagne de rembourser l'avance de trésorerie remboursable consentie par la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest concernant le contrat de concession d'ouvrages et d'outillages publics du port de Roscoff-Bloscon

	Nom des parties	Représentants des parties
<b>Demandeur</b>	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MÉTROPOLITAINE BRETAGNE OUEST	AARPI GRAND D'ESNON DURRLEMAN LESCANNE
<b>Défendeur</b>	REGION BRETAGNE	SELARL CLOIX & MENDES-GIL

---

06) **DOSSIER N° 2401315** **RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno**

---

**Titre de l'affaire** IS : Demande la décharge de la cotisation supplémentaire d'impôt sur les sociétés, en droits et pénalités, pour non éligibilité au crédit d'impôt innovation au titre des années 2017 à 2019

	Nom des parties	Représentants des parties
<b>Demandeur</b>	SC WALLYN & COATRIEUX ASSOCIES	SELARL FISCAREA LS (Cour)
<b>Défendeur</b>	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL CENTRE-OUEST	

**10 heures 15**

07)	<b>DOSSIER N° 2400353</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	IS/TVA : demande de prononcer la décharge, en droits, intérêts de retard et pénalités laissées à charge, des rappels de TVA et d'impôt sur les sociétés au titre de l'année 2018 (vente à prix minoré)	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	SASU RELAIS PATRIMOINE	Maître DE LARMINAT Etienne (Cour)
<b>Défendeur</b>	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
08)	<b>DOSSIER N° 2401081</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	IR : demande de prononcer la décharge de la cotisation supplémentaire d'impôt sur le revenu à laquelle il a été assujetti au titre des années 2018 à 2020 ainsi que des pénalités correspondantes (revenus distribués)	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	Monsieur	Maître DE LARMINAT Etienne (Cour)
<b>Défendeur</b>	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
09)	<b>DOSSIER N° 2401076</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	TVA : Demande de prononcer la décharge, en droits et pénalités, des rappels de taxe sur la valeur ajoutée mis à sa charge au titre des exercices clos en 2019 et 2020 (taxation d'office)	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	SAS PETIT FER 4	Maître DE LARMINAT Etienne (Cour)
<b>Défendeur</b>	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	

**10 heures 15**

10)	<b>DOSSIER N° 2502743</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	TVA-IS : Demande de prononcer la décharge du rappel de TVA mis à sa charge au titre de l'année 2019 et de cotisation supplémentaire d'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2020 à 2022	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	SAS PETIT FER 3	Maître DE LARMINAT Etienne (Cour)
<b>Défendeur</b>	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
11)	<b>DOSSIER N° 2306982</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annuler la décision du 27 juin 2023 par laquelle le directeur départemental de la protection des populations, service CCRF, lui a enjoint de supprimer la clause 7.2 de son mandat de recherche de capitaux pour mise en conformité avec l'article L.519-6 du code monétaire et financier, ensemble la décision implicite de rejet de son recours hiérarchique	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	SAS MONEMPRUNT.COM	SOCIETE D'AVOCATS AZINCOURT (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
13)	<b>DOSSIER N° 2301911</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Ophélie Thielen</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	demande d'annuler le décompte de résiliation du marché public n° 2021 – 06_SITE_MB de conception, déploiement et maintenance du site Internet du SM MEGALIS du 12 octobre 2022, demande de réparation du préjudice causé par la résiliation prononcée le 10 octobre 2022 et la décision du 8 février 2023 portant rejet du recours gracieux	
<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>	
<b>Demandeur</b>	SOFTEAM	Maître LE DANTEC Marie (Cour)
<b>Défendeur</b>	SYNDICAT MIXTE MÉGALIS BRETAGNE	

